



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2018



DOSSIER
DE PRESSE



Erasmus+

Sommaire

<i>Fiche « En bref » chiffres clés</i>	p.4
<i>Synthèse</i>	p.5
1. Erasmus + : l'évolution de l'offre et de la demande depuis 2014	p.6
- Un levier pour les territoires	p.7
- Zoom sur l'enseignement agricole	p.8
2. Résultats 2018 pour Erasmus + en France	p.9
- Projets de mobilités	p.9
- Zoom : Erasmus des alternants, où en est-on ?	p.12
- Projets de partenariats	p.14
- Les autres actions du programme Erasmus +	p.15
3. Démocratisation et inclusion dans le programme Erasmus +	p.17

Annexes :

- Communiqué « La mobilité européenne : une question d'orientation » (janvier 2019)
- Communiqué « L'Agence Erasmus + s'installe dans le quartier Euratlantique à Bordeaux » (décembre 2018)

CONTACT PRESSE

Anne-Sophie Brioux – anne-sophie.brioux@agence-erasmus.fr – 05 56 00 94 41



www.agence-erasmus.fr

@ErasmusplusFR
www.facebook.com/ErasmusplusFR



www.generation-erasmus.fr

@gen_erasmus
www.facebook.com/GenerationErasmus

EN BREF

L'Agence Erasmus+ France / Education Formation : **130 agents à Bordeaux** pour gérer 95% des fonds Erasmus + décentralisés à la France par l'UE pour la mise en œuvre du programme.

Budget d'intervention de l'Agence Erasmus+ France / Education Formation pour 2014-2020 : 1,2 milliard d'euros (dont **201,8 millions d'euros en 2018** et **247 millions d'euros pour 2019**).

En 2018, 85 409 mobilités Erasmus+ financées depuis la France, dont 49 355 étudiants et 18 468 apprenants de la formation professionnelle.

1/3 des étudiants en mobilité Erasmus + en Europe partent pour un stage.

60% des apprenants de la formation professionnelle bénéficiant d'une mobilité Erasmus + sont des jeunes d'origine sociale populaire et 39% des étudiants Erasmus + se déclarent boursiers sur critères sociaux.

202 pays accessibles : 34 pays¹ en Europe et 168 hors Europe

Erasmus + est la **1^{ère} réalisation de l'UE pour les Français** (sondage BVA de mai 2017)

Régions les plus actives en 2018 : Ile-de-France, Auvergne Rhône Alpes, Nouvelle Aquitaine

#ErasmusDays : 10, 11 et 12 octobre 2019
(1 435 événements dans 39 pays en 2018)

			MOBILITÉS DEMANDÉES 2017	MOBILITÉS DEMANDÉES 2018	MOBILITÉS ACCORDÉES 2017	MOBILITÉS ACCORDÉES 2018
	Formation professionnelle	Lycéens pro, alternants, stagiaires	31 970	30 960	17 396	18 468
		Enseignants, formateurs	9 626	10 022	5 146	6 393
	Enseignement supérieur - En Europe	Etudiants	58 924	62 593	43 846	47 276
		<i>Etudes</i>	36 830	37 878	29 080	31 105
		<i>Stages</i>	22 094	24 715	14 766	16 171
		Enseignants, personnels	6 245	6 519	4 043	4 202
	Enseignement supérieur - Hors Europe	Etudiants	5 665	6 619	1 766	2 079
		<i>Etudes</i>	5 665	5 389	1 766	1 769
		<i>Stages</i>	-	1 230	0	310
		Enseignants, personnels	4 581	5 731	1 671	1 925
	Enseignement scolaire	Enseignants, personnels	3 411	4 950	2 526	4 265
	Education des adultes	Formateurs	699	1 046	463	801
TOTAL			121 121	128 440	76 857	85 409

¹ Les 28 pays membres de l'Union européenne, ainsi que la République de Macédoine du Nord, l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège, la Serbie et la Turquie.

Synthèse

DE PLUS EN PLUS DE BENEFICIAIRES

A la faveur d'une augmentation de 23% du budget d'Erasmus + en France entre 2017 et 2018 (201,8 millions d'euros), on observe une **augmentation générale du nombre de mobilités et de partenariats**. Les résultats 2018 du programme Erasmus + en France témoignent de l'intérêt des Français et de leurs établissements de formation pour la mobilité et la coopération européennes.

- ★ **85 409 mobilités** sont prévues dans les contrats 2018.
- ★ La demande de bourses de stages continue de croître, confirmant l'intérêt pour des expériences professionnelles à l'étranger.
- ★ La mobilité des enseignants et personnels de l'enseignement scolaire augmente de 69% et le nombre d'établissements scolaires français de 64% dans le cadre des « échanges scolaires Erasmus+ »
- ★ Les établissements de l'enseignement supérieur confirment leur intérêt pour la mobilité hors Europe, notamment la nouvelle opportunité des stages hors Europe.

DES JEUNES DE TOUS HORIZONS

Le programme Erasmus + s'adresse à tous, y compris ceux avec moins d'opportunités, en décrochage scolaire, issus des zones rurales, en recherche d'emploi... La Note n°10 de l'Observatoire Erasmus + montre que :

- ★ **38% des apprenants en Erasmus + sont des jeunes d'origine sociale populaire**, une proportion qui atteint 60% des apprenants dans la formation professionnelle.
- ★ 20% doivent faire face à des situations de précarisation et de vulnérabilité.
- ★ La participation à Erasmus + des étudiants boursiers sur critères sociaux (39%) est supérieure à la moyenne nationale (37%).

Rappel - Le montant des bourses Erasmus + a augmenté en 2018. La bourse atteint 750 à 1 000€ par mois en formation professionnelle. Dans l'enseignement supérieur, elle est de 170 à 370€ par mois pour une mobilité d'études, et de 320 à 520€ pour une mobilité de stage. Cette bourse est cumulable avec celles de l'Etat et des collectivités.

En formation professionnelle,

60 %

des apprenants bénéficiant d'une mobilité Erasmus + sont des jeunes d'origine sociale populaire



OBJECTIF : PLUS D'INTERNATIONAL DANS LES CURSUS

Permettre à un plus grand nombre de jeunes – notamment ceux qui ne l'envisageaient pas – de bénéficier d'une mobilité européenne dans leur parcours de formation correspond aux objectifs de l'Union européenne pour la jeunesse dans l'espace européen d'éducation.

Pour la période 2021-2027, l'objectif est de multiplier par trois le nombre de participants (12 millions de personnes en Europe) avec un budget multiplié par deux (30 milliards d'euros), et de renforcer encore la dimension inclusive du programme.

Opérateur national de la mobilité Erasmus +, l'Agence Erasmus+ France / Education Formation travaille pour que la mobilité européenne s'inscrive davantage dans les cursus d'éducation et de formation. Elle invite les établissements de tous secteurs à **envisager des projets ambitieux dès 2019**.

I. Erasmus + : l'évolution de l'offre et de la demande depuis 2014

Le budget d'intervention de l'Agence Erasmus+ pour gérer les volets Education et Formation du programme Erasmus + en France est passé de 121,6 millions d'euros en 2014 à **201,8 millions d'euros en 2018**. La tendance se confirme en 2019 avec un budget d'intervention établi à 247 millions d'euros, soit un doublement par rapport au budget de 2014.

Parallèlement, la demande de financement des porteurs de projet est en progression de +36% en 5 ans : de 251,3 millions d'euros en 2014 à 342,1 millions d'euros en 2018.

ERASMUS + EDUCATION & FORMATION : ÉVOLUTION DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE



Données de la dotation des crédits d'intervention avant « central clearing »

Les mobilités réellement effectuées peuvent être comptabilisées a posteriori pour une année scolaire. On note par exemple que **le nombre de mobilités Erasmus + depuis la France a augmenté de 33% entre 2014 et 2018**. La mobilité de stage et celle des enseignants sont celles qui croissent le plus vite, confirmant l'intérêt pour des séjours professionnalisant et ouvrant sur un réseau de contacts en Europe.

MOBILITÉS PAR ANNÉE ACADÉMIQUE ET CATÉGORIE DE MOBILITÉ



Le site internet www.staterasmus.fr lancé en mars 2018 est mis à jour avec les données européennes de l'année 2017-2018. Les données sur le financement du programme, la répartition territoriale, les chiffres sur les mobilités et partenariats Erasmus+ sont en libre accès pour la presse, les professionnels, etc. Ce site illustre la dynamique des territoires, rend visible la distribution des subventions européennes et garantit la transparence des fonds européens gérés par l'Agence.

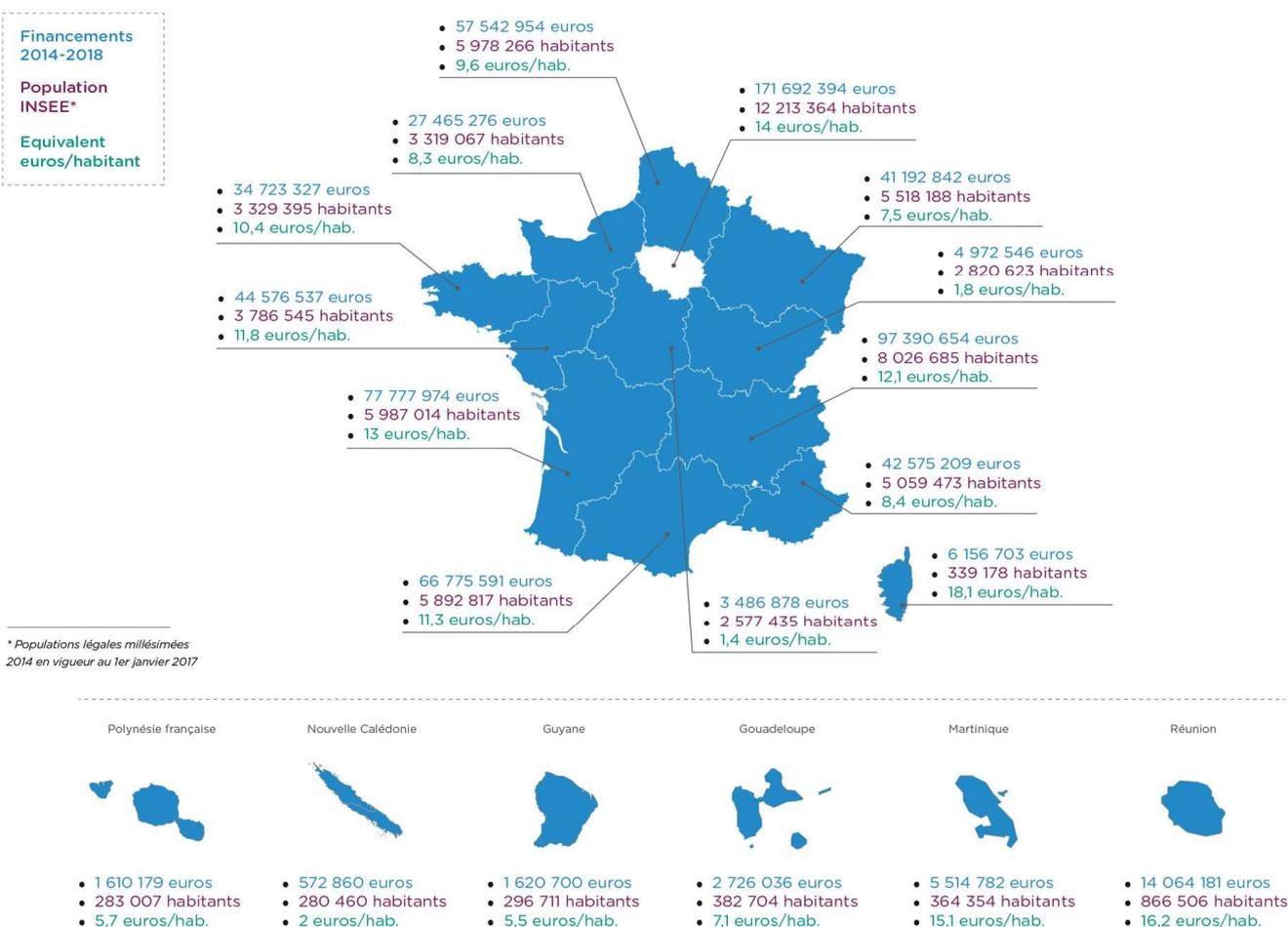


ERASMUS +, UN LEVIER POUR LES TERRITOIRES

Erasmus + alloue des subventions européennes aux établissements d'enseignement et de formation qui portent des projets de mobilité et de partenariat de qualité à travers la France. Les résultats des appels à propositions depuis 2014 montrent un dynamisme plus ou moins fort selon les régions. Le programme est utilisé pleinement par des acteurs de l'éducation et de la formation situés en **Ile-de-France**, en **Auvergne Rhône Alpes**, et en **Nouvelle Aquitaine**. La Réunion, la Martinique et la Corse se démarquent sur le financement par habitant.

En 2018, **7 Régions** coordonnent un ou plusieurs projets Erasmus + (Bretagne, Centre Val de Loire, Grand-Est, Hauts-de-France, Nouvelle Aquitaine, Normandie et Occitanie) pour un total de 5 400 mobilités. En parallèle, **24 groupements académiques ou rectorats** coordonnent des projets Erasmus +.

FINANCEMENT ERASMUS + PAR RÉGION POUR 2014-2018



Zoom sur l'enseignement agricole dans Erasmus +

Avec Erasmus +, l'Europe s'engage pour l'emploi des jeunes. Le programme européen d'échanges permet à chacun de développer des compétences et d'améliorer son intégration professionnelle et sociale.

417 établissements d'enseignement agricole participent actuellement au programme Erasmus + pour faire partir leurs élèves en mobilité à travers l'Europe, permettre un échange de bonnes pratiques entre formateurs et contribuer à l'innovation pédagogique dans ce secteur.

Les établissements de l'enseignement agricole sous tutelle du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA) ont capté **59,6 millions d'euros** sur la période 2014-2018, soit 8,2% du budget Erasmus + décentralisé à la France.

« Ces projets bénéficient aux zones rurales pour lesquelles les opportunités d'ouverture à l'Europe et à l'international sont souvent moindres » explique **Laure Coudret-Laut**, directrice de l'Agence Erasmus+ France / Education Formation. « Nous mettons en œuvre la volonté politique d'inclusion de tous les publics et de tous les territoires. »

Entre 2014 et 2018, **20 012 jeunes** de l'enseignement agricole sont partis en mobilité Erasmus +. L'enseignement agricole représente 27% des mobilités Erasmus + en formation professionnelle (CFA, lycées agricoles, Maisons Familiales et Rurales, EPLEFPA...).

« La hausse des crédits d'Erasmus + représente une véritable opportunité pour l'enseignement agricole » explique **Philippe Vinçon**, directeur général de l'Enseignement et de la Recherche (DGER) au Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. « D'autant qu'il correspond aux priorités du programme Erasmus +, notamment la formation professionnelle et l'apprentissage. »

Exemples de projets de partenariats dans l'agriculture :

http://www.agence-erasmus.fr/docs/2767_cp-erasmus-salonaagriculture-fev2019.pdf

Bilan sur l'implication de l'enseignement agricole dans le programme Erasmus + :

http://www.agence-erasmus.fr/docs/2746_bilan_agri_2018.pdf

II. Résultats 2018 pour Erasmus + en France

L'action de l'Agence Erasmus+ France / Education Formation s'inscrit dans un contexte porteur tant au plan national qu'europpéen avec d'importants objectifs pour les espaces européens de l'éducation, de la formation professionnelle et de l'enseignement supérieur.

En 2018, le budget d'intervention Erasmus + pour le volet Education et Formation s'élève à 201,8 millions d'euros, soit une augmentation de **+23% par rapport à 2017**. Grâce à cette enveloppe, plus de 85 409 mobilités ont été financées par le programme Erasmus + pour la France en 2018, contre 76 856 en 2017, soit **+11% de mobilités**.



L'Agence a reçu 1 858 candidatures pour la mobilité et 495 pour les partenariats sur les quatre secteurs de l'éducation et de la formation, soit un total de **2 353 candidatures en 2018**. On observe une augmentation de 9% du nombre de candidatures entre 2017 et 2018. Pour les projets de mobilité, l'augmentation concerne principalement l'enseignement scolaire et les actions hors Europe.

	ENVELOPPE BUDGÉTAIRE	MOBILITÉ	PARTENARIAT
AP 2018	201,8 M€	151,9 M€	49,9 M€
AP 2017	163,7 M€	124,7 M€	39 M€

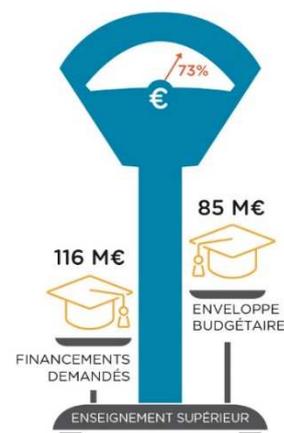
LES PROJETS DE MOBILITE

Enseignement supérieur : la mobilité intra-européenne

L'augmentation de +21% de l'enveloppe pour la mobilité intra-européenne permet de répondre à une demande en croissance régulière depuis trois ans. Les mobilités de stage attirent particulièrement (+10%) les étudiants.

En 2018, 73% des demandes de mobilités de l'enseignement supérieur en Europe sont financées, soit 51 478 personnes : 47 276 étudiants et 4 202 enseignants et personnels administratifs.

Les candidatures en consortium facilitent les démarches. Parmi les 36 coordinateurs de consortium, on compte 5 académies (Nancy-Metz, Lille, Amiens, Marseille, Lyon) et 5 régions (Bretagne, Grand Est, Occitanie, Nouvelle Aquitaine, Polynésie Française), des universités et des grandes écoles.

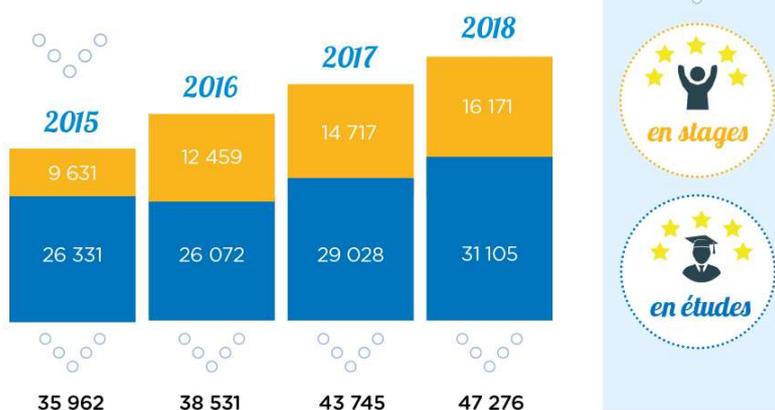




ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - MOBILITÉ Nombre de mobilités financées	AP 2017	AP 2018	VARIATION 2017-2018
Mobilités étudiants - Etudes	29 080	31 105	7%
Mobilités étudiants - Stages	14 766	16 171	10%
Mobilités des personnels - Formation	1 632	1 876	15%
Mobilités des personnels - Enseignement	2 411	2 326	-4%
Total	47 889	51 478	7%

L'augmentation du nombre de mobilités de stage en entreprise confirme l'intérêt pour un programme européen professionnalisant. En 2015, 9 631 étudiants partaient en mobilité de stage. Ils sont **16 171 étudiants stagiaires en 2018**.

ÉVOLUTION DES MOBILITÉS INTRA-EUROPÉENNES ACCORDÉES POUR LES ÉTUDIANTS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



Enseignement supérieur : la mobilité hors Europe

Lancée en 2016, la mobilité Erasmus + hors Europe génère des candidatures en hausse chaque année (+21% entre 2017 et 2018). Avec 190 candidatures de mobilité hors Europe, la France reste en première position sur cette action, devant l'Allemagne (150 candidatures) et la Pologne (129 candidatures).

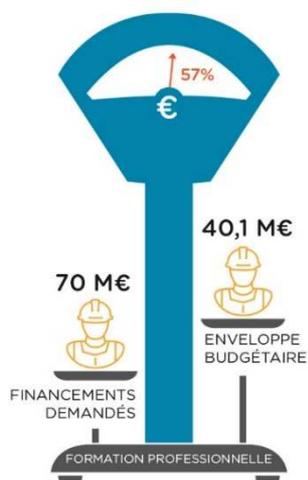
Les contrats financés en 2018 pour la France prévoient des mobilités hors Europe pour **2 079 étudiants et 1 925 enseignants**. Nouveauté de 2018, les mobilités de stage hors Europe correspondent à 1 230 demandes dans 55 pays. 310 sont financées. La demande est supérieure à l'offre pour toutes les zones.

RÉGIONS DU MONDE	MOBILITÉS DEMANDÉES AP 2018	MOBILITÉS FINANCÉES AP 2018
Balkans	632	570
Voisinage du Sud + Fenêtre Tunisie	2 895	1 040
Voisinage de l'Est	899	699
Russie	1 212	383
Amérique latine	1 265	109
Asie	1 376	371
Asie centrale	197	139
Moyen-Orient	139	53
Afrique du Sud	122	46
Afrique - Caraïbes - Pacifique + Afrique de l'Ouest	1 146	326
Amérique du Nord	1 822	150
Pays industrialisés asiatiques	764	118
Total	12 469	4 004

Formation et Enseignement Professionnels

La mobilité en formation professionnelle est façonnée par le regroupement d'acteurs en consortium. Ces organismes déposent des candidatures dont la qualité et la demande financière augmentent. En 2018, sur 311 projets financés, 63 sont des **projets en consortium** et reçoivent 23 millions d'euros, soit plus de la moitié de l'enveloppe (40 millions).

Grâce à ces projets, des mobilités sont financées pour **18 468 apprenants** de la formation professionnelle (lycéens professionnels, alternants, stagiaires), dont 16 483 mobilités de moins de trois mois et 1 985 mobilités de plus de trois mois (ErasmusPro). Ce sont aussi des mobilités pour 6 393 enseignants et formateurs de la formation professionnelle.



FORMATION PROFESSIONNELLE Nombre de mobilité financées	AP 2018
Mobilités courtes des apprenants	16 483
Accompagnateurs mobilités courtes	3 238
Mobilités longues des apprenants Erasmus Pro	1 985
Accompagnateurs mobilités Erasmus Pro	103
Mobilités - Visites de planification	91
Mobilités - Formation du personnel	2 361
Mobilité - Enseignement	600
Total Mobilités	24 861

TOP 10 DES DESTINATIONS DES MOBILITÉS FINANÇÉES EN 2018 POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE



FOCUS : Erasmus des alternants, où en est-on ?

Les apprenants de la formation professionnelle (dont les alternants) peuvent partir en mobilité Erasmus en Europe **depuis 1995** (déjà 200 000 élèves en ont bénéficié).

En 2018, **18 468 mobilités** ont été financées pour des apprenants de la formation professionnelle, dont 16 483 mobilités de moins de 3 mois et **1 985 mobilités de plus de 3 mois** (dans le cadre du dispositif expérimental ErasmusPro). 6 393 formateurs de la formation professionnelle sont également partis en Europe.

Les mobilités de la formation professionnelle ont une durée moyenne de 27 jours avec une bourse Erasmus + moyenne de 990 euros. Les bourses Erasmus + pour les mobilités de la formation professionnelle sont 2 à 3 fois plus élevées que celles dédiées aux étudiants : elles atteignent 750€ à 1 000€ par mois.

DES PISTES POUR FAVORISER LA MOBILITE DES ALTERNANTS

Les acteurs de l'apprentissage collaborent pour favoriser la mobilité des alternants. Suite au **rapport de Jean Arthuis** sur les freins à la mobilité longue des alternants, le cadre légal de ces séjours européens évolue pour faciliter la mobilité européenne des jeunes de la formation professionnelle (loi « avenir professionnel », sept. 2018).

Afin de développer la mobilité européenne, la loi « avenir professionnel » prévoit que les CFA devront se doter de **référénts mobilité**. A l'initiative de l'Agence Erasmus+ France / Education Formation, un guide sur cette fonction a été publié en novembre 2018 et un premier référentiel métier sera présenté les 14 et 15 mai prochains, lors des Assises Territoriales de la Mobilité des Apprentis (ATMA).

ECVET est un système européen de crédits d'apprentissages pour la formation professionnelle qui permet de reconnaître les périodes de stage et de formation effectuées à l'étranger dans le cadre d'un parcours diplômant ou qualifiant.

La reconnaissance des compétences est un enjeu clé pour transformer une expérience à l'étranger en atout dans la recherche d'emploi. L'**Europass Mobilité** est un outil de reconnaissance des compétences acquises en mobilité Erasmus +, utilisé par un nombre croissant d'établissements de formation et d'entreprises. (545 000 CV Europass renseignés en français en 2018)

LES IMPACTS POSITIFS DE LA MOBILITE

Les jeunes qui ont réalisé une période de mobilité encadrée à l'étranger trouvent, en moyenne, un emploi en 2,9 mois contre 4,6 mois pour les autres (Note de l'Observatoire Erasmus+ n°1, Enquête Génération 2010 Cereq).

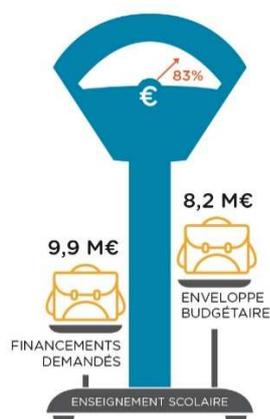
86% des apprentis et apprenants de la formation professionnelle perçoivent une amélioration de leur **employabilité** suite à une mobilité Erasmus+ (Note de l'Observatoire Erasmus+ n°4).

85% des alternants souhaitent poursuivre leur formation et 66% considèrent qu'ils ont acquis des compétences linguistiques réutilisables (source : enquête nationale « Mobilité européenne et valorisation de l'apprentissage » entre 2012 et 2014).

Enseignement scolaire

L'augmentation substantielle de l'enveloppe financière pour l'enseignement scolaire permet de financer 217 projets qui vont générer **4 265 mobilités d'enseignants et personnels** (2 526 en 2017 : +69%), pour effectuer un stage d'observation dans un établissement scolaire en Europe (46%), suivre une formation (53%) ou enseigner à l'étranger (1%).

Les projets en consortium sont en nette augmentation : 47 projets pour 5 millions d'euros, contre 23 projets et 3 millions d'euros en 2017. 19 académies ont déposé un projet.



ENSEIGNEMENT SCOLAIRE - MOBILITÉ Candidatures financées	AP 2017	AP 2018	VARIATION 2017-2018
Nombre de projets financés	142	217	+53%
Mobilités financées	2 526	4 265	+69%
Nombre de candidatures en consortium	23	47	+104%
Financement des consortia (Millions €)	3	5	+67%

Education des adultes

Avec une augmentation du budget d'environ 44% entre 2017 et 2018, 801 mobilités sont financées pour les personnels de l'éducation des adultes en 2018.



PROJETS DE PARTENARIATS

En 2018, l'Agence a reçu 495 candidatures de partenariats, soit une augmentation de 37% par rapport à 2017.

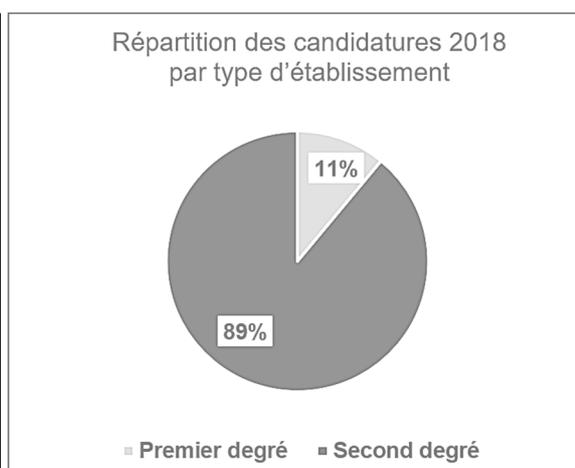
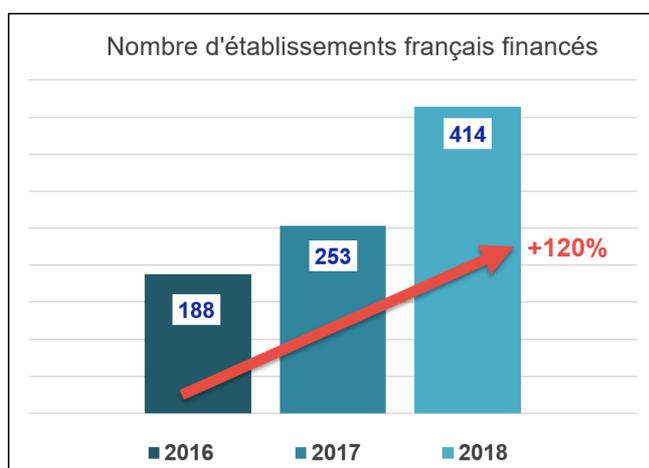
PARTENARIATS : Nombre de candidatures financées	AP 2017		AP 2018	
	Echanges de pratique	Innovation	Echanges de pratique	Innovation
Objectif du partenariat				
Echanges scolaires (y compris partenaires)	253	n/a	414	n/a
Enseignement scolaire	14	13	10	17
Formation professionnelle	13	22	13	27
Enseignement supérieur	n/a	12	n/a	17
Education des adultes	8	22	18	26
TOTAL	288	69	455	87

Echanges scolaires Erasmus +

En 2018, les « échanges scolaires Erasmus + » (partenariats entre établissements scolaires uniquement) bénéficiaient d'une enveloppe budgétaire en hausse de 40%, soit 26,1 millions d'euros. Sur les 267 candidatures reçues par la France, 176 projets ont été financés. 238 établissements français partenaires de projets coordonnés par la France ou un autre pays sont également financés, ce qui représente au total **414 projets d'échanges scolaires avec au moins un établissement français coordinateur ou partenaire**.



ÉCHANGES SCOLAIRES ERASMUS +	2016	2017	2018	VARIATION 2017 / 2018
Nombre d'établissements français coordinateurs	82	112	176	+57%
Nombre d'établissements français partenaires	106	141	238	+69%
TOTAL	188	253	414	+64%



AUTRES ACTIONS DU PROGRAMME

L'Agence Erasmus+ France / Education Formation assure la promotion d'actions qui restent financièrement centralisées à Bruxelles et gérées par l'Agence exécutive européenne EACEA. En quelques années, la demande a fortement augmenté et la France se place en très bonne position sur ces actions.

Les masters conjoints Erasmus Mundus visent à renforcer l'attractivité de l'enseignement supérieur européen en soutenant des formations d'excellence de niveau master, en offrant des bourses aux meilleurs étudiants du monde. **Depuis sa création en 2004, la France est leader** : sur les 42 masters conjoints Erasmus Mundus sélectionnés en 2018, neuf sont coordonnés par un établissement français et 27 impliquent au moins un établissement français. La France est présente dans deux tiers des projets sélectionnés.

LISTE DES MASTERS CONJOINTS ERASMUS MUNDUS 2018 COORDONNÉS PAR LA FRANCE** :

- ▶ *Erasmus mundus on innovative microwave electronics and optics* porté par l'Université de Limoges
- ▶ *Europhotonics* porté par l'Université d'Aix Marseille
- ▶ *Safe and reliable nuclear applications* porté par l'IMT Atlantique Bretagne Pays de la Loire
- ▶ *Materials for energy storage and conversion +* porté par l'Université de Picardie Jules Verne
- ▶ *Models and methods of quantitative economics* porté par l'Université Paris I Pantheon-Sorbonne
- ▶ *Latin America and Europe in a global world* porté par l'Université Paris III Sorbonne Nouvelle
- ▶ *Migrations transnationales* porté par l'Université de Lille
- ▶ *Leading international vaccinology education* porté par l'Université Lyon 1 Claude Bernard
- ▶ *Dynamics of cultural landscape, heritage, memory and conflictualities* porté par l'Université Jean Monnet Saint-Etienne

Les Alliances de la connaissance visent à renforcer les liens entre l'enseignement supérieur et le monde de l'entreprise pour soutenir l'innovation et stimuler l'entrepreneuriat. En 2018, sur les 31 projets d'Alliances de la connaissance sélectionnés par l'EACEA, **six projets impliquent des partenaires français** avec un budget de 30 millions d'euros.

Les Alliances sectorielles pour les compétences visent à identifier les besoins du marché du travail pour rapprocher l'offre et la demande en compétences, à travers des formations adaptées. Sur les 17 projets sélectionnés en 2018, **huit partenaires français sont impliqués dans six projets**. Le budget européen 2018 pour cette action est d'environ 26 millions d'euros.

Les projets de renforcement des capacités soutiennent la modernisation des systèmes d'enseignement supérieur des pays partenaires du voisinage de l'est et du sud de l'Europe, des Balkans occidentaux, de l'Asie Centrale, de la Russie, de l'Asie, de l'Amérique latine, de la zone Iran, Iraq, Yémen et des pays de la zone Afrique-Caraïbe-Pacifique. **En 2018, six projets coordonnés par des établissements français ont été sélectionnés.**

LISTE DES PROJETS DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS 2018 COORDONNÉS PAR LA FRANCE :

▶ Afrique, Caraïbes et Pacifique

- Professionnalisation et ouverture à l'international de licences scientifiques expérimentales en Afrique de l'ouest (Togo et Côte d'Ivoire), porté par l'Université Toulouse III
- Appropriation des standards internationaux pour la structuration de formations d'ingénieurs en Afrique de l'ouest (Sénégal et Togo), porté par l'Université Technologique de Troyes

▶ Pays du sud de la méditerranée

- AMELioration de la formation tout au long de la vie dans l'enseignement supérieur au Maroc porté par le CNAM
- *Master on new technologies using services: BigData/Cloud computing for environmental data*, porté par l'Université de Toulouse II - Le Mirail
- *Building Skills4.0 through university and enterprise collaboration*, porté par l'Université Lyon 2
- *Sustainable development Smart agriculture capacity*, porté par l'Université Lyon 2

Les activités Jean Monnet favorisent la recherche et l'enseignement sur l'Europe. **En 2018, on compte 35 candidatures françaises** (soit trois fois plus qu'en 2014) **et 12 projets sélectionnés**, soit une candidature sur trois (contre une sur cinq pour l'ensemble des pays). Ce taux de sélection montre la qualité des projets français.

LISTE DES PROJETS JEAN MONNET 2018 COORDONNÉS PAR LA FRANCE** :

<ul style="list-style-type: none"> ▶ UNIVERSITE DE STRASBOURG, Centre excellence Jean Monnet transfrontalier franco-allemand ▶ UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, Centre excellence Jean Monnet du développement durable ▶ UNIVERSITE JEAN MONNET SAINT-ETIENNE, Chaire Patrimoine européen et politique européenne du patrimoine ▶ UNIVERSITE D'AIX MARSEILLE, Chaire Histoire de l'intégration européenne - Etudes euro-méditerranéennes ▶ UNIVERSITE GRENOBLE ALPES, Chaire Relations franco-allemandes, intégration européenne et mondialisation ▶ UNIVERSITE GRENOBLE ALPES, Chaire Jean Monnet diffusion d'une culture de la Charte 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE RENNES, Chaire Union européenne et transformations du droit international économique ▶ UNIVERSITE DE BRETAGNE OCCIDENTALE, Chaire European Spatial Studies of Sea and Coastal zones ▶ UNIVERSITE DE STRASBOURG, Chaire Sociologie politique de la transparence européenne : acteurs, instruments et citoyens ▶ INSTITUT SUPERIEUR DES SCIENCES AGRONOMIQUES, AGROALIMENTAIRES, HORTICOLES ET DU PAYSAGE, Module Doctoral Politiques Européennes ▶ UNIVERSITE DE STRASBOURG, Projet Crise(s) européenne(s) et régions frontalières ▶ CEDECE ASSOCIATION, Soutien aux associations, Vocations Européennes
--	--



Europass est un dispositif européen reconnu dans 33 pays et disponible en 27 langues. Se composant de cinq documents – le CV Europass, le passeport des langues, l'Europass mobilité, le supplément au diplôme et le supplément au certificat – le **portefeuille Europass** permet aux de présenter son cursus de manière compréhensible partout en Europe. Il recense les compétences formelles et informelles, les diplômes et certifications, les expériences à l'étranger, les projets associatifs... **En 2018, 545 479 CV Europass ont été renseignés en français et 28 267 Europass Mobilité ont été délivrés par un établissement français (+13% par rapport à 2017).**



Lancée en 2014, la plateforme EPAL permet aux professionnels de l'éducation des adultes de partager des ressources (articles, actualités, événements) et d'échanger autour de pratiques communes pour construire des projets européens. **48 000 utilisateurs sont enregistrés à travers l'Europe.** Deux rencontres thématiques sont organisées chaque année en France.



En 2018, l'Agence Erasmus+ a intégré le comité de pilotage du Réseau emploi compétences de France stratégie pour contribuer à la réflexion sur les compétences transversales. Dans le cadre de l'AEFA (Agenda Européen pour la Formation des Adultes) deux groupes de travail se concentrent sur l'Action de formation en situation de travail, sur l'orientation et l'accès aux formations. Le 25 octobre 2018, à Bruxelles, une conférence européenne intitulée « Quel rôle pour la formation des adultes dans l'inclusion sociale ? » a réuni 220 acteurs de la formation pour adultes autour de la thématique de l'inclusion.



ECVET (European Credit system for Vocational Education and Training) est un système européen de crédits d'apprentissage pour l'enseignement et la formation professionnels. Les experts ECVET conseillent les établissements sur la mise en œuvre de cette reconnaissance des compétences. En 2018, ils ont mené un **accompagnement pour 17 projets Erasmus+** et effectué 32 sessions d'information.

III. Démocratisation et inclusion dans le programme Erasmus +

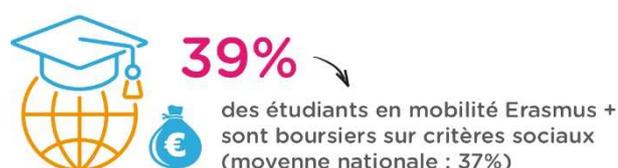
Le 21 mars 2019 paraît la Note de l'Observatoire Erasmus + n°10, intitulée « Erasmus + : vers une démocratisation et une inclusion renforcées ? ». Cette étude se fonde sur les réponses de 8 480 apprenants (représentatifs des 58 600 partis en mobilité Erasmus + en 2016-2017) à un questionnaire portant sur leur scolarité, leurs conditions de vie et leur origine sociodémographique.

Différents critères permettent d'évaluer si les bénéficiaires sont ou non des « jeunes avec moins d'opportunités » (JAMO), c'est-à-dire un public devant faire face à des troubles de la santé, des difficultés scolaires ou encore à des obstacles économiques, géographiques ou sociaux. De plus, la vulnérabilité renvoie à un état de fragilité socio-économique. Elle s'entend comme un risque de tomber dans la précarité ou la pauvreté.

Les résultats montrent que **38% des apprenants partis en Erasmus + sont des jeunes d'origine sociale populaire²** et **20% doivent faire face à des situations de précarisation et de vulnérabilité.**

Dans la formation professionnelle, la population en mobilité Erasmus + est majoritairement d'origine sociale populaire (60%) et **la moitié des apprenants peut être considérée comme « ayant moins d'opportunités » (JAMO)** en raison d'un handicap, de troubles de la santé, de difficultés économiques et géographiques ou encore d'obstacles sociaux ou culturels.

Dans l'enseignement supérieur, on compte une part d'étudiants boursiers supérieure à la moyenne nationale. De plus, 12% des étudiants qui bénéficient d'Erasmus + sont en situation de grande vulnérabilité et doivent faire face à des obstacles économiques, géographiques, de santé...



Apprenants de l'EFP en mobilité Erasmus +
★ 70% en niveau IV (niveau baccalauréat)
★ 60% d'origine sociale populaire (ont leurs deux parents ouvriers et/ou employés et/ou agriculteurs et/ou inactifs)
★ 20% sont boursiers sur critères sociaux
★ 3% en situation de handicap
★ 7% présentent des troubles de la santé
★ 50% de jeunes avec moins d'opportunités (JAMO) : cumulent les facteurs de risques
★ 15% rencontrent des obstacles géographiques (quartiers prioritaires, zones rurales...)

Etudiants en mobilité Erasmus +
★ 66% en niveau bac+3 / bac+4
★ 30% sont d'origine sociale populaire et 51% ont un de leur parents cadres ou professions intellectuelles supérieures
★ 39% sont boursiers sur critères sociaux
★ 0,8% en situation de handicap
★ 2,6% présentent des troubles de la santé
★ 12% en situation de grande vulnérabilité (difficultés économiques)

² Les catégories sociales utilisées dans la Note de l'Observatoire n°10 sont une combinaison des professions et catégories socio-professionnelles en 8 classes de l'INSEE du parent 1 et du parent 2. La catégorie « origine sociale populaire » comprend les familles dans lesquelles aucun des deux parents n'est cadre ou de profession intellectuelle supérieure ou de profession intermédiaire ou artisan, commerçant ou chef d'entreprise. Ainsi, les deux parents sont ouvriers et/ou employés et/ou agriculteurs et/ou inactifs.

TAUX DE BOURSIERS SUR CRITERES SOCIAUX DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Le programme Erasmus + est un outil européen tourné vers l'égalité des chances. L'inclusion sociale est une priorité comme le montrent les chiffres : avec un taux d'étudiants Erasmus + boursiers sur critères sociaux de 39,2%, la proportion des boursiers Erasmus + est supérieure à la moyenne nationale des étudiants boursiers en France (37,7% des étudiants - note Flash du SIES n°12, septembre 2017).

Le détail par type d'établissement :

TAUX DE BOURSIERS SUR CRITÈRES SOCIAUX PAR TYPE D'ÉTABLISSEMENT EN 2016-2017

	Taux de boursiers Erasmus + (données redressées)	Taux de boursiers Erasmus + des établissements du MEN et MESRI (données redressées)	Taux de boursiers - France entière (données MESRI)
Université (publique ou privée)	47%	47%	40%
Enseignement secondaire (BTS)	53,1%	52,6%	54,3%
Ecole d'ingénieurs	31,9%	31,1%	23,1%
Ecole de commerce	21,2%	21,0%	13,8%
Ecole sanitaire et sociale	24,5%	-	-
Ecole d'architecture ou artistique	28,6%	-	-
Autres établissements	40,3%	40,3%	21,0%
TOTAL	39,2%	40,3%	37,7%

Source : enquête « Profil des apprenants 2018, Agence Erasmus+ France / Education Formation et MESRI-SIES / Système d'information AGLAE